

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 106, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Malesherbes

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix — Tourcoing

BUREAUX: 44ph
ROUBAIX 351-17
45, rue de la Gare, 45

45ph
TOURCOING 3-65
3, rue Fidèle Lohmann

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

NOTRE CONCOURS DE LA PROFESSION PRÉFÉRÉE

2.000 prix valant plus de 250.000 francs

« SUCCÈS FOUDROYANT JAMAIS ÉGALE ! »



Voici la vue d'une partie de la montagne de réponses à notre GRAND CONCOURS DE LA PROFESSION PRÉFÉRÉE. Nos actives équipes procèdent actuellement au contrôle des enveloppes.

Cette fraction des réponses est seulement celle des enveloppes déjà contrôlées.

On s'est amusé à calculer que ces bulletins mis bout à bout formeraient un ruban long de 45 KILOMÈTRES environ, soit approximativement la distance de LILLE à VALENCIENNES ou encore 450 FOIS environ la hauteur du gigantesque beffroi de l'Hôtel de Ville de Lille, ou encore 150 FOIS la hauteur de la TOUR EIFFEL !

C'est dire l'écrasante besogne qu'auront à accomplir les nombreuses équipes chargées du dépouillement.

Tout commentaire de notre part serait superflu. Au reste, nos lecteurs s'en chargent ! En effet, parmi les nombreuses lettres de félicitations et d'encouragement qui nous parviennent, nous nous contenterons d'extraire quelques passages de celle d'un commerçant de CAMBRAI qui nous écrit :

« Je savais déjà que votre journal était le plus répandu dans la région du Nord de la France, mais jamais je ne m'étais rendu un compte exact d'un tel degré de popularité et de diffusion.

« Étant présent à une réunion corporative qui réunissait, ces jours derniers, de nombreux commerçants du Nord et du Pas-de-Calais, j'abordai incidemment la question de votre concours de la PROFESSION PRÉFÉRÉE.

« Quel fut mon étonnement d'entendre mes interlocuteurs émettre des espoirs semblables aux miens ! Tous avaient pris part à votre concours et tous me parlèrent avec chaleur de votre journal qui a toute leur confiance et celle de leur clientèle.

« Et vous avez bien raison de le dire : votre journal — notre journal — remporte encore une fois un succès foudroyant jamais égalé ! »

LE TRAIN SPÉCIAL DU CHANCELIER HITLER A BROYÉ UN AUTOBUS PRÈS DE BRÈME

Treize voyageurs qui se trouvaient dans celui-ci ont été tués et plusieurs grièvement blessés

Entre Brème et Verden-sur-Aller un autobus est entré en collision avec un train. Treize personnes ont été tuées et plusieurs blessées plus ou moins grièvement. Le train tamponneur est le train spécial qui ramenait à Berlin le chancelier Adolf Hitler et les membres du gouvernement qui s'étaient rendus à Brème pour procéder au lancement du paquebot « Scharnhorst ». Il semble qu'on cherche à dissimuler ce fait au public allemand. Le train a été arrêté avant de poursuivre sa route. Le grave accident a provoqué la mort de dix-neuf personnes et les blessés du train spécial ont été ramenés à Berlin. On ne sait pas encore si les membres du gouvernement qui s'étaient

rendus à Brème pour procéder au lancement du paquebot « Scharnhorst » ont été tués ou grièvement blessés. On ne sait pas encore si les membres du gouvernement qui s'étaient rendus à Brème pour procéder au lancement du paquebot « Scharnhorst » ont été tués ou grièvement blessés. On ne sait pas encore si les membres du gouvernement qui s'étaient

29 h au plus tard. Il n'était pas encore arrivé à 20 h 40. D'après les nouvelles publiées jusqu'ici il semble qu'il n'y ait pas eu de blessés dans le train. La grave collision s'est produite à environ trente kilomètres de Brème. Dès que la nouvelle a été connue, elle a provoqué une grande émotion.

Le Crime de Brighton

L'ACCUSÉ TONY MANCINI a été déclaré non-coupable

Son défenseur avait déclaré qu'il n'existait aucune preuve contre lui et avait « exigé » du jury un verdict négatif

On a entendu, hier matin, aux assises de Lewes, les derniers témoins cités par la défense dans le procès Mancini. Un fripier de Brighton a d'une part, témoigné que le pantalon de flanelle sur lequel on avait relevé des taches de sang avait été acheté par l'accusé après le meurtre de Violet Kaye. Un ami du prévenu a fourni le même témoignage en ce qui concerne la chemise enanglantée. Enfin, Mrs England mère de Tony Mancini, a rapporté certains faits confirmant que Violet Kaye faisait un usage immodéré des stupéfiants ou narcotiques. M^{re} Birrell a conclu alors devant le jury sa plaidoirie. « Quelles que soient les impressions que chacun puisse retirer de l'affaire, l'accusation n'a pas apporté la preuve, l'évidence absolue et concluante sans laquelle aucun jury n'a le droit de proclamer la culpabilité. » Hier, je vous ai demandé un verdict de non culpabilité, aujourd'hui, je me crois fondé par toutes les preuves qui vous ont été soumises, non plus seulement à vous demander un verdict de non-culpabilité, mais à exiger un tel verdict.

LE VERDICT

Mancini a été reconnu non coupable par le jury.

Lire en cinquième page notre beau roman d'amour : **SONIA L'ENSORCELEUSE** par Maurice MAFIO

AUX ASSISES DE LIÈGE

L'AVOCAT-GÉNÉRAL DEMANDE LA PEINE DE MORT POUR DANSE

A l'audience d'hier matin du procès Danse M^{re} Houba, premier défenseur de l'accusé, s'efforce de reconstituer la vie de Danse, le montrant finalement poussé à bout dans son délire de détraqué, et termine en exhortant les jurés à raisonner humainement, avec l'intelligence de la pitié. M. Tahon, avocat général, répond : « Si cet homme était remis en liberté il recommencerait à tuer. Fou ou pas fou, Danse ne peut être libéré. C'est pourquoi je demande la peine capitale. » L'audience est renvoyée à ce matin.

Au Tribunal de Belfort

LE COMMANDANT JEAN FROGÉ condamné à 8 jours de prison avec sursis

Il avait frappé publiquement à coups de cravache l'intendant militaire Deranque auquel il reprochait d'avoir accusé injustement son frère

Hier, comparait devant le tribunal correctionnel de Belfort, présidé par M. Duedonné, le commandant Jean Frogé, frère de l'intendant récemment condamné. Le commandant Jean Frogé était accusé d'avoir frappé publiquement l'intendant Deranque. Après que M^{re} Legrand eut exposé quelques conclusions, l'intendant Deranque fait le récit de l'incident. Il explique l'attitude de Jean Frogé par son attitude à l'égard de Deranque, au cours de l'instruction de l'affaire Georges Frogé et à la suite des articles publiés par la presse parisienne.



Le commandant Jean FROGÉ sortant du Palais de Justice.

On entend divers témoins de moralité, puis c'est une déposition rapide de M. Christian Frogé, frère du commandant Jean Frogé. Le témoin fait état de certaines déclarations qui lui auraient été faites par un fonctionnaire de la Sûreté générale. Le commandant Jean Frogé est ensuite interrogé. Il reconnaît la matérialité des faits, il déclare qu'il a ainsi agi parce qu'il estimait que l'intendant Deranque était sorti du plan judiciaire pour faire des déclarations sur la voie publique. Le procureur Verdun se lève alors. Le magistrat demande que soit appliqué au prévenu la loi sans rigueur ni sans faveur spéciale.

Les Drames de la Mer

LE NAUFRAGE DU CARGO « Schiaffino XXIV » en Méditerranée

Tous les renseignements parvenus à Marseille font craindre que le navire n'ait sombré au large de Sète avec ses 21 hommes d'équipage

Marseille, 14. — On apprend du Grau-du-Roi, que, outre les épaves du « Schiaffino 24 », déjà recueillies : fûts vides, cylindres métalliques, balles de liège, il a été découvert sur la côte des sacs d'arachides, des débris d'embarcation et le joujou du bord. D'autre part, d. pêcheurs du Grau-du-Roi ont signalé avoir aperçu sur la mer une immense nappe d'huile. Dès que la direction de l'inscription maritime à Marseille, a eu connaissance de ces faits, elle a donné l'ordre aux divers postes, sémaphores, vigies du littoral, d'effectuer des recherches minutieuses. Les bateaux garde-pêche, alertés, sillonnent dans les parages entre le Grau-du-Roi et Sète, mais n'ont encore rien découvert. L'équipage du « Schiaffino 24 » se compose de 21 hommes, pour la plupart marins bretons inscrits sur le rôle à Alger. Deux marins de Marseille complètent cet équipage : le second mécanicien, M. Augias, et le premier chauffeur. Le « Schiaffino 24 » est un ancien cargo belge construit à Kiel en 1924, par les usines Krupp et pouvant porter 1900 tonnes de marchandises. Il mesure 75 mètres de longueur. Il est affecté à la ligne Alger-Sète-Marseille.

Une traînée d'huile... Le commandant du vapeur « Oued Youm », de la compagnie Paquet, arrivé hier de Casablanca, Port-Vendres et Sète, a fait connaître qu'à la hauteur du phare de l'Espiguette et du Grau-du-Roi, il avait remarqué sur les flots une vaste traînée d'huile. Il est à craindre que ce soit là une indication que le « Schiaffino 24 » a sombré dans ces parages. Dès que ce renseignement a été connu, le remorqueur de haute mer « Marius Chambon » a été dirigé vers le Grau-du-Roi.

...Et des épaves Le cargo « Ardèche », de la Compagnie générale transatlantique, faisant le service Marseille-Alger, a signalé par T. S. F. à 14 h. 30, qu'il a rencontré à 13 milles et demi Sud de Brescou un grand nombre de cylindres métalliques vides, à l'état de neuf, peints en rouge brun. Ces épaves doivent provenir du cargo « Schiaffino 24 ».

...Mais aucun corps Sète, 14. — Il se confirme que les épaves ramenées hier soir par des bateaux de pêche appartiennent bien au vapeur « Schiaffino ». D'autres épaves ont été trouvées aujourd'hui, parmi lesquelles des récipients d'huile et d'essence en grande quantité et une bouée de sauvetage portant l'inscription « Schiaffino 24, Alger ». Jusqu'à présent aucun corps n'a été retrouvé. On ne sait si la perte du bateau est due au mauvais temps ou s'il a sombré à la suite d'une explosion.

La Construction de la Paix

DE L'ÉQUILIBRE A LA STABILITÉ

Les récents événements de politique extérieure ont fait un peu l'effet d'une douche écossaise sur le commun des mortels. Au lendemain du jour où tout pouvait faire craindre un grave conflit du côté de la Garre, on lui annonce que tout est arrangé, que l'Allemagne et la France se sont mises d'accord pour accepter les décisions de la S. D. N. et que tout se passera pour le mieux du monde le lendemain du plébiscite du 13 Janvier. Mais voici que ce cauchemar à peine dissipé, la paix se trouve de nou-



M. Pierre LAVAL à qui l'on doit une détente de la situation politique internationale.

veut mise en question par la requête yougoslave contre la Hongrie à propos de l'attentat de Marseille et des menées tchécoslovaques. Une fois de plus, Genève arrange les choses, résout le problème et l'on commence de nouveau à respirer. Est-ce fini ? Et ne va-t-il pas surgir, à l'horizon, un nouveau sujet d'anxiété ? C'est ce que se et man in the street » — l'homme dans la rue — comme on dit Outre-Manche, se demande avec d'autant plus de raisons que, suivant les doctrines ou les tendances de principe de ceux qui en écrivent, les solutions de l'Assemblée de Genève sont diversement interprétées. Recul de la France, clament les uns, partisans d'une politique de prestige, succès indiscutable de la diplomatie française, affirment les autres, qui considèrent que c'est grâce aux efforts de celle-ci et de son chef, M. Pierre LAVAL, que la situation politique internationale marque une indiscutable détente. En réalité, si ce qu'on a fait Genève n'est pas parfait, il convient de reconnaître qu'il était difficile de mieux faire, en l'état actuel de l'Europe et du monde. Ecarter les causes immédiates de friction et s'efforcer de trouver les moyens de stabiliser la paix dans un monde bouleversé et à la recherche de son équilibre, telle est actuellement la tâche des hommes d'Etat de bonne volonté. On ne peut équitablement leur demander davantage.

UNE COLLECTION D'AUTOGRAPHES RELATIFS A LA GUERRE



Le Président de la République a inauguré, hier après-midi, au Musée de l'Armée une intéressante collection de documents et d'autographes relatifs à la guerre de 1914 à 1918, offerte à la France par un généreux Genevois, M. Firmenich. Cette collection est constituée par les textes originaux du « Mémorial des Alliés » publié il y a quelques années, on y remarque notamment l'ordre de Joffre qui engageait la bataille de la Marne ; le moment n'est plus de regarder en arrière ; le fameux ordre du jour de Pétain qui se termine par ces mots : « Courage... on les aura ! » ; la noble lettre du général Pershing par laquelle il offrait au maréchal Poch, en mars 1918, l'appui sans réserve de l'Armée américaine, et ce n'est pas sans émotion qu'on y relève cette phrase d'Alexandre 1^{er} de Serbie : « Le tonbeau des héros morts pour le Droit et la Liberté est le phare éclairant la route qui conduit l'humanité et l'idée. » Notre photo montre un des autographes exposés, celui de feu le Roi ALBERT 1^{er} de Belgique qui écrivit à propos de la grande guerre : « L'immonde et stérile du sacrifice consenti par les peuples pour la cause de la Liberté doit toujours demeurer présente à la mémoire de ceux à qui incombe le maintien de la Paix dans le monde. »

DEUX OFFICIERS ALLEMANDS ENLEVÉS PAR UNE LAME

La Corogne, 14. — On annonce que les vagues ont balayé le pont du remorqueur allemand « Ewedtersee », parti à l'aide du vapeur japonais « Victoria Maru ». Deux officiers se seraient noyés. Sept hommes de l'équipage auraient été blessés.

LES TROUPES ANGLAISES A CALAIS



Nous avons dit, hier, que l'avant-garde des troupes britanniques qui doivent être envoyées dans la Sarre, à l'occasion du plébiscite, pour y assurer l'ordre suivant l'accord conclu au Conseil de la S.D.N., était arrivée à CALAIS. Notre photo montre les chauffeurs de camions de ravitaillement recevant des ordres de leur chef et étudiant leur route sur une carte d'Etat-Major.

Lire notre information en deuxième page